Assemblée communale ordinaire

Lundi 16 juin 2025, à 20h15
Salle Gérard-Bregnard
(bâtiment des services communaux de Fontenais)

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2024
2. Statuer sur la demande de naturalisation de Mme Irina Alievna Vitkovskaïa Piquerez de nationalité russe et domiciliée à Fontenais
3. Prendre connaissance et voter les modifications du règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la commune mixte de Fontenais
4. Prendre connaissance et voter le projet d'échange de la parcelle n° 395 propriété de la commune de Fontenais avec la parcelle n° 297 future propriété de Pro Natura, par un apport financier de 10'476 francs. Donner les compétences au Conseil communal pour signer les actes nécessaires.
5. Discuter et voter les comptes communaux 2024, ainsi que les dépassements budgétaires
6. Informations communales
7. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1, peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.fontenais.ch Les demandes de compléments ou de rectifications concernant le procès-verbal pourront être adressées par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné au point 3 est déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale au secrétariat communal et sur le site Internet www.fontenais.ch où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions dûment motivées et par écrit seront adressées durant le dépôt public au secrétariat communal.

Le résultat des comptes peut être consulté auprès de la recette communale ou sur le site internet www.fontenais.ch

Conseil communal

Fontenais, mai 2025